



Tunisie : Des mesures pour promouvoir l'exportation de l'huile d'olive vers les marchés européens

Le ministre de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche par intérim, Mohamed Fadhel Kraïem, a présidé hier lundi une séance de travail consacrée à l'examen du décret gouvernemental, portant sur les modalités et les conditions d'exportation de l'huile d'olive tunisienne, dans le cadre du quota annuel accordé à la Tunisie, par l'Union européenne, annonce ce mardi le ministère de l'Agriculture.

Des décisions ont été prises, visant à conférer une plus-value à l'huile d'olive, à travers notamment, sa mise en bouteille.

Il était, ainsi, question de promouvoir les exportations de l'huile d'olive emballée sous une marque tunisienne, afin de la faire connaître davantage, dans les marchés extérieurs prometteurs, et d'œuvrer à augmenter le quota exporté vers l'Union européenne, en accordant la priorité à l'huile emballée et biologique.

Une plateforme électronique sera également mise en place, au niveau du ministère, pour recevoir les demandes d'exportation d'huile d'olive.

Un rapport sera, par ailleurs, réalisé pour fixer les conditions à même de conférer une valeur ajoutée à l'huile tunisienne, de manière à en développer l'exportation vers les marchés européens.

Ont été présents à cette réunion, la cheffe de cabinet ; le Secrétaire Général du ministère ; les directeurs généraux de l'Office national de



المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts



l'huile ; des études et de développement agricole ; des affaires juridiques ; de l'agriculture biologique ; et de la production agricole.

Lien article :

<https://news.gnet.tn/tunisie-des-mesures-pour-promouvoir-lexportation-de-lhuile-dolive-vers-les-marches-europeens/>

